



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> 17526	De <b>Mme Rachel Keke</b> ( La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Logement		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Logement
<b>Rubrique &gt;</b> urbanisme	<b>Tête d'analyse &gt;</b> Alerte sur l'état d'insalubrité du quartier Saint-Jacques à Perpignan	<b>Analyse &gt;</b> Alerte sur l'état d'insalubrité du quartier Saint-Jacques à Perpignan.
Question publiée au JO le : <b>30/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Rachel Keke alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé du logement, sur la situation particulièrement alarmante des habitants du quartier Saint-Jacques de Perpignan. En effet, dans le cadre du tour des quartiers populaires qu'elle réalise depuis le début de la session parlementaire, Mme la députée a effectué le vendredi 30 mars 2024 une visite du quartier historique de Saint-Jacques à Perpignan. Accompagnée par des militants du collectif Saint-Jacques et de l'association Le Fil à Métisser, Mme la députée a été effarée par l'état de délabrement des immeubles et des habitations. Les habitants rencontrés ont exprimé à la députée de profonds sentiments d'abandon et d'exclusion sociale, sans compter leur mise en danger liée à leurs habitations dégradées. Le collectif Saint-Jacques a mis en cause la politique désastreuse menée pendant des années par les municipalités successives. Ces dernières seraient uniquement intéressées par le vote des habitants à qui elles promettent des travaux de rénovation et des améliorations du bâti sans que cela ne soit suivi d'effet. À l'ensemble de ces problèmes s'ajoute l'absence de services publics de proximité que les habitants et leurs collectifs réclament aussi depuis plusieurs années. Cependant, la municipalité actuelle a choisi de situer sa politique sur un terrain sécuritaire, faisant ainsi abstraction des besoins réels des populations concernées. Ainsi, c'est une politique répressive de recours aux forces de l'ordre qui a été privilégiée. La mairie a procédé à la démolition de quelques immeubles et habitations sans dialogue préalable avec les populations concernées qui ont été mises devant le fait accompli sans discussion. Dans ce contexte, les collectifs du quartier Saint-Jacques dénoncent une politique de gentrification programmée qui aura pour effet d'augmenter les prix des habitations et des terrains. Cette augmentation des prix et des loyers aura elle aussi pour conséquence de pousser les populations précaires, soit la majorité des habitants actuels et historiques de Saint-Jacques à quitter le quartier et à aller s'installer ailleurs. Mme la députée s'interroge sur le sort des habitants qui sont au moins 60 % à vivre aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, avec un taux de chômage élevé. Mme la députée interroge M. le ministre délégué chargé du logement, M. Guillaume Kasbarian, sur les mesures qu'il compte prendre et mettre en place face à cette situation préoccupante du quartier Saint-Jacques et de ses habitants. Elle souhaite savoir quelles réponses matérielles et financières va-t-il apporter afin répondre à cette crise. Que compte-t-il faire pour sortir le quartier de son état d'insalubrité actuel tout en préservant et en permettant aux habitants actuels de rester vivre dans leur quartier ?